

PROJECTIONS D'EFFECTIFS D'ENFANTS DE 0 À 3 ANS ET D'ÉLÈVES EN LIEN AVEC LE GRAND PROJET D'AMÉNAGEMENT «PRAILLE - ACACIAS - VERNETS (PAV)»

IMPACT DES PROJETS DE LOGEMENTS SUR LE NOMBRE D'ENFANTS DE 0 À 3 ANS
ET LES EFFECTIFS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Scénarios d'évolution 2026 - 2050



Genève - SRED, 2024 - Document 24.003

Groupe de travail

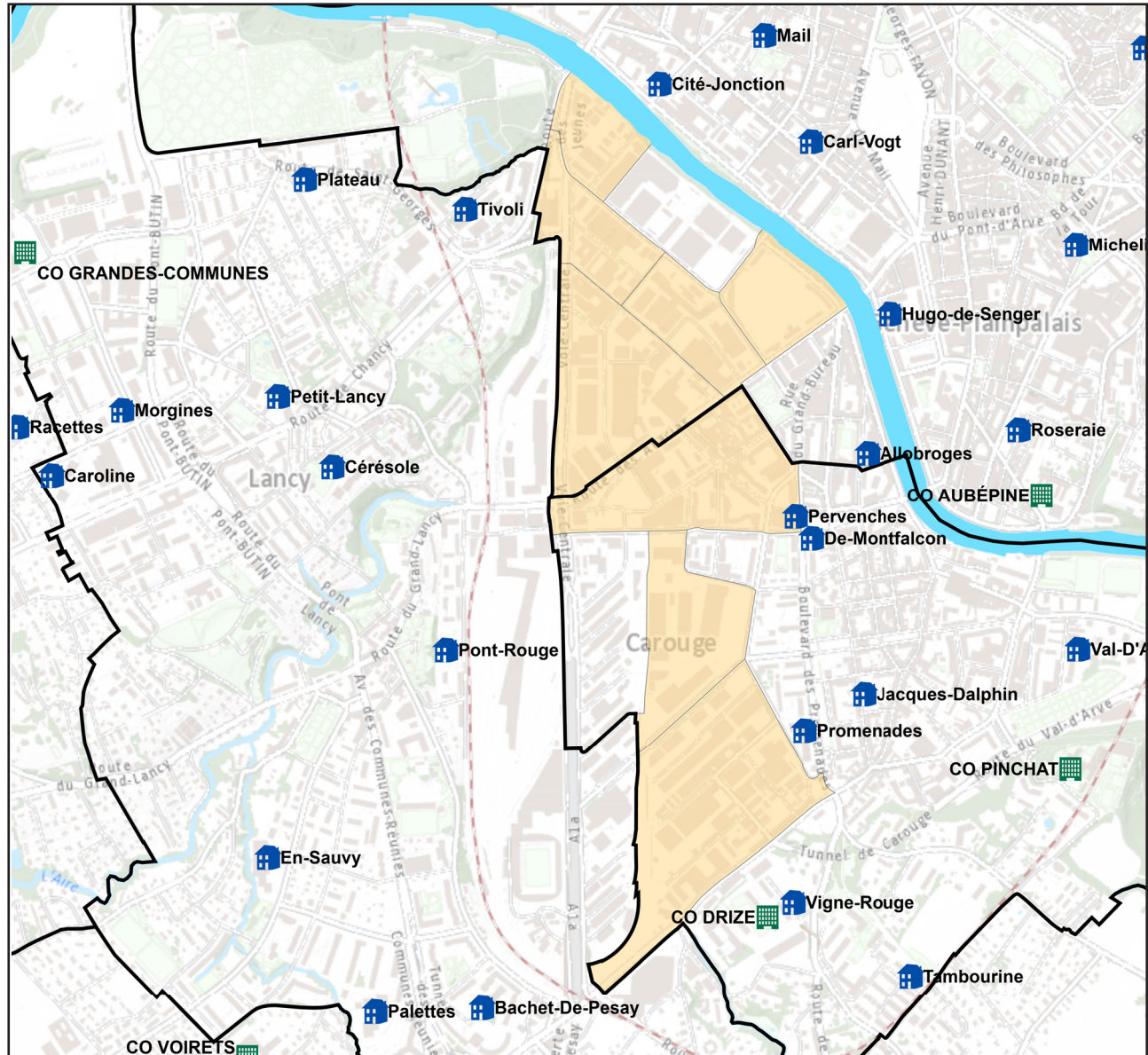
Méthodologie

M. Bernard Engel collaborateur scientifique - Service de la recherche en éducation,
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (SRED - DIP)

Projets de logements

M. Alberic Hopf responsable du développement - Direction du PAV - Département du territoire (DT)
Mme Florence Lambelet-Chéron géographe-urbaniste - Service d'urbanisme - Ville de Genève

Périmètre de l'étude



- Zone du Grand Projet PAV
- École primaire
- Cycle d'orientation
- Frontières communales

La présente étude, mandatée par la Direction de la logistique du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), est destinée à estimer l'impact du Grand Projet « Praille - Acacias - Vernets (PAV) » sur les besoins en infrastructures scolaires pour l'enseignement obligatoire public. Elle est réalisée par le SRED en partenariat avec la Direction du PAV du Département du Territoire et le Service d'urbanisme de la Ville de Genève.

1. CONTEXTE

Ces projections d'effectifs d'élèves sous forme de scénarios à moyen-long terme (15-25 ans) s'inscrivent dans un ensemble d'études prévisionnelles réalisées à l'échelle locale (quartier, commune), sur mandat des communes, par le Service de la recherche en éducation (SRED)¹ en collaboration avec le Service de l'urbanisme de la Ville de Genève. Ces études prévisionnelles fournissent une estimation de l'évolution des effectifs d'élèves à court-moyen terme (10 ans), amenant ainsi aux communes des éléments pour anticiper les besoins en infrastructures scolaires pour l'enseignement primaire public dont elles ont la charge.

Afin d'estimer les besoins en infrastructures scolaires induits par un projet d'aménagement urbain spécifique, un modèle de projections, dérivé de celui utilisé pour les prévisions localisées, a été développé par le SRED. Il permet d'estimer l'impact d'un projet de développement urbain, sur un terme plus long, dépassant les dix ans, sous forme de scénarios à moyen-long terme (15-25 ans).

Le Grand Projet « Praille – Acacias – Vernets » a déjà fait l'objet d'une telle étude en 2013. Mais les paramètres alors pris en compte ont depuis évolué et nécessitent une mise à jour. De surcroît, pour ces nouvelles projections, la méthodologie a été complétée afin de permettre d'estimer également l'impact du projet sur les futurs effectifs du Cycle d'orientation (CO) et donc sur les besoins en infrastructures.

2. MÉTHODOLOGIE DES PRÉVISIONS LOCALISÉES

Méthode des flux : suivi des cohortes d'enfants et d'élèves d'année en année

La méthode utilisée pour réaliser les études prévisionnelles est la méthode dite « des flux ». Elle consiste à projeter dans le futur, par extrapolation, les tendances observées dans le passé en formulant des hypothèses de :

- mouvements naturels (progression d'âge en âge et d'année de scolarité en année de scolarité) ;
- migrations : mobilité avec l'extérieur du canton et mobilité intra-cantonale ;
- échanges avec l'enseignement privé et l'enseignement spécialisé.

Natalité et enfants d'âge préscolaire

Les nouveaux élèves entrant en 1^{re} primaire sont des enfants nés quatre années auparavant. L'estimation du nombre d'élèves dans le premier degré s'appuie donc sur l'évolution du nombre d'enfants durant la période préscolaire, depuis la naissance (enfants de 0 an²) jusqu'à l'âge de 4 ans. Le recours au taux de scolarisation dans l'enseignement public à 4 ans permet de traduire le nombre d'enfants de 4 ans en nombre d'élèves de 1P.

Migrations

S'agissant d'études réalisées à un niveau local, sont prises en compte les migrations avec l'extérieur du canton et au sein même du canton entre secteurs de prévision (quartiers, communes). Les mouvements migratoires sont aussi distingués selon qu'ils se produisent dans le parc des logements anciens ou dans le parc des logements nouvellement mis à disposition (nouveaux logements). La prévision tient en effet compte des projets de nouveaux logements programmés pour les 10 prochaines années au sein du canton, tant dans la commune étudiée que dans les communes environnantes.

Suivi de cohortes

Selon un principe itératif, la prévision d'effectifs d'élèves de 1P permet d'estimer le nombre d'élèves de 2P l'année suivante (auquel s'ajoutent de nouvelles arrivées en 2P, notamment lors de la construction de nouveaux logements, déduction faite des départs dus à des déménagements), et ainsi de suite d'année en année durant toute la période étudiée.

Chaque année, des élèves de 11CO quittent le CO, tandis que de nouveaux élèves en provenance de 8P arrivent en 9CO. De même, ces élèves quittant la 8P pour rejoindre le CO sont « remplacés » par de nouveaux élèves de 1P correspondant aux naissances qui se sont produites quatre années auparavant.

¹ Pour plus de détail: <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/previsions-effectifs-eleves> (sous « Prévisions au niveau communal »)

² Pour un lieu donné (quartier, commune) : nombre d'enfants de 0 an = nombre d'enfants nés dans l'année et résidant dans le lieu concerné en fin d'année (quel que soit le lieu de naissance).

Impact des projets de nouveaux logements sur le nombre d'élèves : taux d'emménagement

L'impact des nouveaux logements sur le nombre de futurs élèves est déterminé en utilisant des « taux d'emménagement » qui traduisent un nombre d'arrivées d'élèves pour 100 nouveaux logements construits. Ces taux d'emménagement ont été mis à jour en 2023. Ils sont constitués en comptabilisant le nombre d'élèves qui ont emménagé dans des logements construits de 2016 à 2022 dans le canton de Genève. Les taux utilisés dans le modèle prévisionnel sont donc des moyennes cantonales. Ils sont déclinés selon les différentes catégories de logements, l'âge et le degré (voir encadré ci-dessous).

Ces taux permettent ainsi d'estimer, pour chacune des années de prévision, les nombres de nouveaux enfants d'âge préscolaire et d'élèves induits par les nouvelles constructions. On constate que les logements sont intégralement occupés dans les deux ans qui suivent leur mise à disposition et que les familles qui y emménagent s'agrandissent au fil du temps par le biais de nouvelles naissances. Les taux d'emménagement permettent ainsi de prendre en compte les effets de ces nouvelles naissances qui perdurent plusieurs années après l'emménagement des familles.

Le modèle ne prend en considération que les logements de quatre pièces et plus, étant donné que les logements plus petits n'amènent que peu d'élèves.

Pour les besoins de cette étude, des taux d'emménagement ont également été calculés pour les élèves du CO.

Taux d'emménagement

Pour traduire les projets de logements en arrivées d'enfants préscolaires et d'élèves de l'enseignement obligatoire public, nous utilisons des «taux d'emménagement», qui sont résumés dans le tableau ci-dessous. Ces taux, actualisés en 2023, ont été établis sur la base des arrivées d'enfants préscolaires et d'élèves de l'enseignement obligatoire dans les nouveaux logements construits sur la période 2016-2022. Il s'agit de moyennes cantonales, le volume d'arrivées n'étant pas assez important pour être utilisé à un niveau plus fin.

Ce tableau présente les apports cumulés de l'année de la mise à disposition des nouveaux logements (année T) et de l'année qui suit (année T+1), sauf pour les 0 an (année T uniquement).

Taux d'emménagement : Nombre d'arrivées pour 100 nouveaux logements construits, selon la catégorie

Catégories de logements	Enfants de		Élèves de		Élèves de
	0 an	1-3 ans	1P	2P-8P	9CO-11CO
HBM	16	34	10	41	10
Autres subventionnés	16	24	9	24	8
Loyer libre	12	13	4	12	3
PPE	10	14	4	13	3
Villa	11	20	7	22	6
Moyenne pondérée	13	19	6	19	5

Données sources et hypothèses retenues

Les données sources concernant les enfants d'âge préscolaire de 0 à 3 ans sont issues de la base de données de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM), celles utilisées pour les élèves sont extraites de la base de données scolaires normalisée (nBDS) du DIP.

Les perspectives d'évolution concernant le nombre et les catégories de futurs nouveaux logements sont élaborées à partir de la base de données (Synthurba) de l'Office de l'urbanisme (OU), selon une méthodologie développée par le Service d'urbanisme de la Ville de Genève en partenariat avec les spécialistes des communes.

Les hypothèses retenues se fondent sur une analyse des séries temporelles de données constituées au cours des dix dernières années et des perspectives d'évolution, notamment du parc immobilier.

Résultats prévisionnels

Les études prévisionnelles réalisées périodiquement pour les différentes communes mandantes proposent une prévision localisée d'effectifs pour les quatre prochaines années (court terme) et une perspective d'évolution pour les six années qui suivent (moyen terme). Les hypothèses sont retenues en partenariat, en s'appuyant sur les tendances d'évolution récentes et les connaissances des différents acteurs de terrain.

3. PROJECTIONS D'EFFECTIFS D'ÉLÈVES SOUS FORME DE SCÉNARIOS

Bien que la méthodologie utilisée soit en tout point identique au descriptif ci-dessus (pt. 2), les caractéristiques du Grand Projet « Praille - Acacias - Vernets », en termes de phasage autant que de volume, font que cette étude sort du contexte habituel des prévisions d'effectifs réalisées périodiquement pour les communes.

La méthode a donc été adaptée pour tenir compte de la particularité de ce projet et propose plusieurs scénarios d'évolution.

3.1 Hypothèses de phasage des logements

Deux hypothèses de phasage (rythme de réalisation) du Grand Projet PAV ont été élaborées par l'équipe en charge du projet à la Direction du PAV avec le soutien du Service d'urbanisme de la Ville de Genève.

L'impact du Grand Projet PAV est donc étudié selon ces deux hypothèses, qui prévoient la réalisation de logements de quatre pièces et plus entre 2026 et 2050, à hauteur de 9'447 logements («phasage A») ou de 8'619 logements («phasage B»).

Les deux hypothèses prévoient en réalité le même nombre total de logements de quatre pièces et plus, à savoir 11'082, mais le phasage B prévoit davantage de constructions après 2050 que le phasage A. Or le modèle utilisé ici, basé sur les scénarios de population de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) (voir 3.2), ne permet pas de se projeter au-delà de ce terme.

Phasage A : 9'447 logements

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037
HBM	161	144	0	0	0	0	25	37	60	80	68	62
Autres subv.	114	102	0	0	0	0	18	26	43	57	48	44
Locatif libre	316	316	51	34	68	34	82	85	196	240	277	227
PPE	81	106	51	34	68	34	46	31	108	123	178	137
Total	673	669	101	68	135	68	171	179	407	500	571	469

	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
HBM	17	73	78	112	73	85	51	45	28	51	54	61	74
Autres subv.	12	51	55	80	52	60	36	32	20	36	38	43	52
Locatif libre	253	289	271	263	245	270	207	174	140	138	105	119	144
PPE	228	183	157	99	139	146	133	107	99	63	27	30	37
Total	510	596	561	554	509	562	426	358	287	288	224	253	307

Phasage B : 8'619 logements

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037
HBM	183	102	0	0	21	0	9	19	30	38	43	61
Autres subv.	129	72	0	0	15	0	7	13	21	27	31	43
Locatif libre	375	225	25	41	84	34	52	51	100	114	157	213
PPE	108	76	25	41	53	34	38	24	56	59	93	124
Total	795	475	51	82	173	68	106	107	207	237	324	441

	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
HBM	52	51	63	61	76	61	71	73	49	55	34	56	54
Autres subv.	37	36	45	43	54	43	51	52	35	39	24	40	38
Locatif libre	223	244	244	225	251	199	221	228	179	200	139	182	148
PPE	148	170	152	136	139	109	117	121	107	119	90	101	70
Total	459	500	503	465	521	412	459	474	370	414	286	379	310

Sources : Département du Territoire de l'État de Genève / Service d'urbanisme de la Ville de Genève

Répartition des logements par catégories

Catégories selon LPAV*				Projections scolaires	
"Libre"	PPE en DDP	12%	PPE et PPE en DDP	12%	12%
	Locatif libre	26%	Locatif libre	26%	PPE et PPE en DDP
"LUP"			Non LGL**	21%	47%
	Autres LUP	38%	LGL	17%	Locatif "libre"
	HBM LUP	24%	LGL	24%	Autres subventionnés
					HBM

* Sur les terrains publics en zone de développement :

Le choix de la catégorie est libre sur les parcelles privées en zone de développement et sur les parcelles publiques et privées en zone ordinaire.

Sur ces parcelles, il est admis ici 50% de logements PPE ou PPE en DDP (Droit Distinct et Permanent) et 50% de logements locatifs libres.

** S'agissant des % de logements LGL et non-LGL, ils sont conformes à l'application de l'art. 2 du RUP, l'OCLPF ayant confirmé son application dans le PAV.

Catégories de logements

Dans le cadre de l'application de l'art. 4B de la loi générale sur les zones de développement (LGZD), de la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL), de la loi pour la construction de logements d'utilité publique (LUP) et de son règlement d'application (RUP), l'Office cantonal du logement et de la planification foncière (OCLPF) confirme que les logements du périmètre Praille - Acacias - Vernets sont soumis à l'art. 2 du RUP, lequel distingue les logements subventionnés (dits «LGL») comme les HBM ou les HM subventionnés et les logements non-«LGL» comme les ZDLoc et les HM non-subventionnés ; et prescrit que les logements dits «LGL» représentent au moins deux tiers des nouveaux logements d'utilité publique construits.

Art. 2 RUP : Le loyer de deux tiers au moins des nouveaux logements d'utilité publique construits doit respecter les normes applicables aux catégories d'immeubles faisant l'objet de l'article 16, alinéa 1, de la loi générale sur le logement. Le loyer de la totalité des nouveaux logements qui bénéficient d'un financement du Fonds propre affecté pour la construction de logements d'utilité publique, visé à l'article 4, alinéa 1, de la loi (ci-après : Fonds), doit respecter lesdites normes.

Ainsi :

- Dans le périmètre PAV, la loi 10788 «LPAV» prévoit : 62% de LUP minimum et 24% de HBM minimum sur les terrains publics en zone de développement.
 - Ces 24% de HBM constituent le 38,7% des logements LUP soumis à l'art. 2 du RUP.
 - Dans la catégorie «Autres LUP» (qui représente 38% des logements), nous aurons ainsi 17% des logements soumis à l'art. 2 RUP et 21% non soumis.
- Autrement dit : 24% HBM + 17% Autres LUP LGL = 41% = 2/3 des 62% de LUP exigés par la LPAV n°10788.

Répartition des typologies des logements

Suite à un échange avec le Service d'urbanisme de la Ville de Genève, il ressort, de manière générale, un risque de sous-estimation du nombre de logements de quatre pièces et plus, dans le cadre des projections des effectifs scolaires. Nous avons ainsi relevé le nombre de logements de quatre pièces et diminué le nombre de trois pièces par rapport aux versions précédentes. Les trois pièces et moins représentent désormais un total de 15% des logements. Les quatre pièces représentent à eux seuls 44% des logements. Le solde est réparti entre logements de cinq pièces (31%) et six pièces (10%).

Source : Direction du PAV - Département du Territoire de l'État de Genève

3.2 Trois scénarios de population

Trois scénarios d'évolution des effectifs d'élèves sont proposés pour cette étude. Ces scénarios prennent en compte l'impact des logements prévus pour le Grand Projet PAV (taux d'emménagement dans les logements neufs), les migrations dans le parc de logements existants (bilans migratoires des enfants et élèves du périmètre étudié) et la natalité.

Ces trois scénarios d'hypothèses retenus sont élaborés en lien avec les scénarios de l'OCSTAT pour les projections démographiques de population réalisées pour le canton couvrant la période 2021-2050³, pour ce qui concerne :

- la natalité : trois scénarios d'évolution du nombre d'enfants de 0 an liés avec les scénarios de natalité de l'OCSTAT pour l'ensemble du canton ;
- les soldes migratoires : trois scénarios d'évolution des soldes migratoires dans les logements existants pour la population d'enfants préscolaires et pour la population d'élèves, liés avec les scénarios de migrations de l'OCSTAT pour l'ensemble du canton.

Les autres paramètres font l'objet d'un traitement spécifique propre au modèle prévisionnel (voir plus haut).

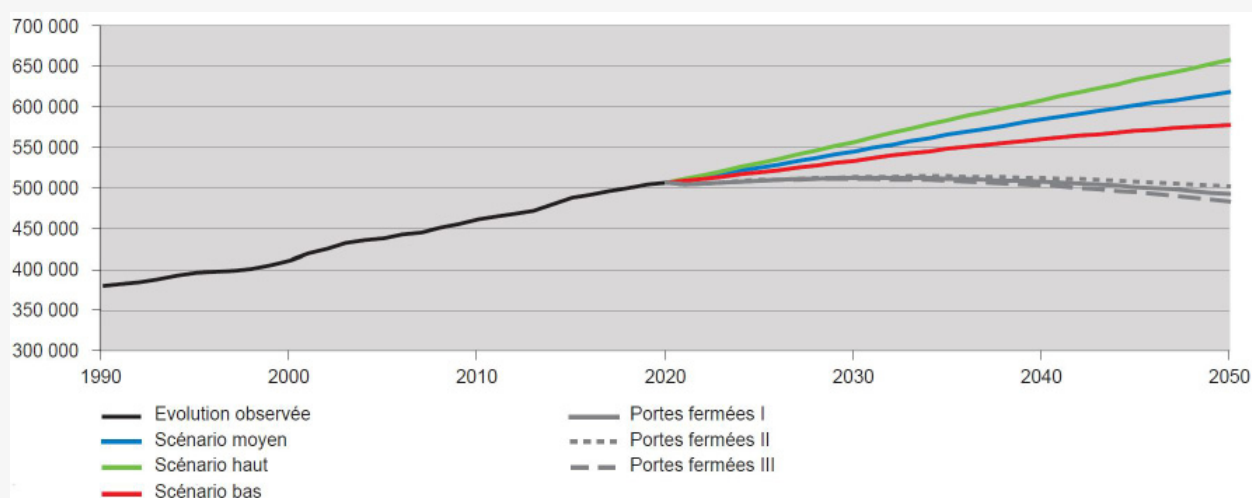
PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES DE POPULATION RÉSIDANTE POUR LE CANTON : TROIS SCÉNARIOS DE L'OCSTAT

- **Scénario I - Scénario «moyen».** Le scénario démographique moyen s'inscrit dans un contexte global complexe, marqué à la fois par des contraintes liées au vieillissement, par une croissance économique qui se veut durable et par une ouverture timide dans un environnement politique incertain.
- **Scénario II - Scénario «haut».** Le scénario démographique haut s'inscrit dans un contexte global dynamique, marqué certes par des contraintes liées au vieillissement, mais également par une solide croissance économique et par un esprit d'ouverture résolu, dans une situation politique axée sur la coopération européenne.
- **Scénario III - Scénario «bas».** Le scénario démographique bas s'inscrit dans un contexte global moins favorable, marqué par les contraintes liées au vieillissement, par une faible croissance économique, par un blocage politique en matière de coopération avec l'UE et par un repli de la Suisse sur elle-même.

Source : OCSTAT (résumé) – Pour plus de détails, voir le document de l'OCSTAT (<https://statistique.ge.ch/tel/publications/2022/analyses/communications/an-cs-2022-67.pdf>).

L'OCSTAT propose également trois scénarios, dits de «portes fermées», qui reposent sur l'hypothèse improbable de l'absence totale de migrations sur toute la période considérée. Ces scénarios ne sont pas pris en compte dans la présente étude.

Population résidante, selon le scénario, de 1990 à 2020 (projections dès 2021)



Source : Office cantonal de la statistique (OCSTAT) / Statistique Vaud (STATVD)

³ Projections démographiques pour le canton de Genève. Population résidante de 2021 à 2050. *Communications statistiques n°67* - Mars 2022 - Office cantonal de la statistique (OCSTAT).

3.3 Les spécificités d'un traitement local

L'étude de l'impact du Grand Projet PAV sur les besoins d'infrastructures scolaires est centrée sur une traduction du nombre de nouveaux logements prévus en nombre d'arrivées d'enfants de 0-3 ans et d'élèves.

Cette étude prend également en compte l'évolution prévue dans les périmètres concernés en dehors de l'impact du seul Grand Projet PAV, en considérant la situation actuelle (en termes de natalité, migrations...) et en l'extrapolant sur la base des scénarios de l'OCSTAT.

Cependant, la population d'enfants préscolaires et d'élèves de l'enseignement obligatoire actuellement domiciliée dans le périmètre étudié est assez modeste ; l'évolution projetée des effectifs est donc principalement liée aux projets de logements.

Gestion des échanges entre lieu de domicile et école de scolarisation

Traditionnellement, l'étude prévisionnelle localisée du SRED donne des estimations de l'évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement primaire domiciliés sur le territoire communal, puis traduit ces effectifs en nombre d'élèves qui pourraient être scolarisés dans les écoles de la commune (ainsi que dans les communes environnantes).

Une analyse des échanges entre communes est modélisée en fonction de la carte scolaire existante et des projets d'aménagements qui sont planifiés au sein de la commune étudiée et dans les communes voisines.

Cependant, la présente étude prend en compte uniquement l'évolution des effectifs d'élèves qui ont leur domicile dans le périmètre étudié. Il n'est pas tenu compte ici des échanges avec les autres écoles du canton. Puisque les futures écoles déjà planifiées dans le quartier n'existent pas encore, cela n'aurait guère de sens.

3.4 Hypothèses retenues

Le tableau ci-dessous résume, pour chacun des paramètres pris en compte dans cette étude, la manière selon laquelle ils sont extrapolés pour les années futures.

Méthodologie générale	
Méthode "des flux"	Suivi des cohortes d'enfants et d'élèves d'âge en âge et d'année en année de T à T+ n 0 an -> 1 an -> 2 ans -> 3 ans -> 4 ans / Taux scolarisation public -> 1P -> 2P -> 3P -> ... ->10CO -> 11CO - impact des projets de nouveaux logements - mouvements naturels : progression d'âge en âge et d'année de scolarité en année de scolarité - migrations : mobilité résidentielle extra et intra-cantonale [logements anciens et nouveaux] - échanges avec l'enseignement privé et l'enseignement spécialisé
Paramètres pris en compte	
Constructions de nouveaux logements	
	Grand Projet PAV
Nombre de nouveaux logements projetés	Moyen-long terme (15-25 ans) : deux hypothèses de phasage et de volume de logements source : Département du territoire et Ville de Genève 4 pièces et plus (genevois), distingués selon la catégorie : HBM - AUTRES SUBVENTIONNÉS - LOYER LIBRE - PPE
Naissances et mobilité résidentielle	
Nouveaux logements	
Arrivées d'élèves [dans les nouveaux logements]	<i>Impact des futurs logements sur le nombre de nouveaux élèves</i> Taux d'emménagement ou nombre d'arrivées d'enfants et d'élèves pour 100 logements construits selon la catégorie [source: étude sur les logements construits de 2016 à 2022, SRED 2023] Scénario I : taux d'emménagement constatés dans des logements récents (tendance récente) Scénario II : facteur d'augmentation du scénario I Scénario III : facteur de réduction du scénario I
Naissances [dans les nouveaux logements]	Les logements sont occupés dans les deux ans qui suivent leur mise à disposition, mais le nombre de nouvelles naissances (0 an) perdure plusieurs années. T à T+4 : taux d'emménagement constaté dans des logements récents; SRED 2023 T+5 à T+19 : diminution annuelle du taux (les familles sont vieillissantes) T+20 ---> : augmentation annuelle du taux (renouvellement des familles)
Logements existants	
	Grand Projet PAV
Migrations & naissances [dans les logements existants]	-> Scénarios liés avec les scénarios de naissances et de migrations de l'OCSTAT pour l'ensemble du canton (*) Scénario I : moyenne des dix dernières années observées dans le périmètre [moyenne longue atténuant l'impact des logements réalisés] Scénario II : facteur d'augmentation du scénario I Scénario III : facteur de réduction du scénario I
Départs vers les nouveaux logements prévus dans le reste du canton	-> Mobilité intra-cantonale Déménagements d'élèves dans les nouveaux logements prévus dans le reste du canton : - Taux de départ moyen observé au cours des 10 dernières années (départs d'enfants / nombre de nouveaux logements) - Nombre de nouveaux logements prévus au sein des communes mandantes à 10 ans de terme ; au-delà de 10 ans, les logements prévus hors-PAV sont une moyenne des dix premières années de prévision.
Fonctionnement du système d'enseignement	
Taux de scolarisation public à 4 ans	Estimation du nombre d'élèves en 1re primaire sur la base du nombre d'enfants de 4 ans Dernier taux cantonal observé (2021)

(*) Projections démographiques pour le canton de Genève. Population résidente de 2021 à 2050. *Communications statistiques* no 67 - mars 2022 - Office cantonal de la statistique (OCSTAT)

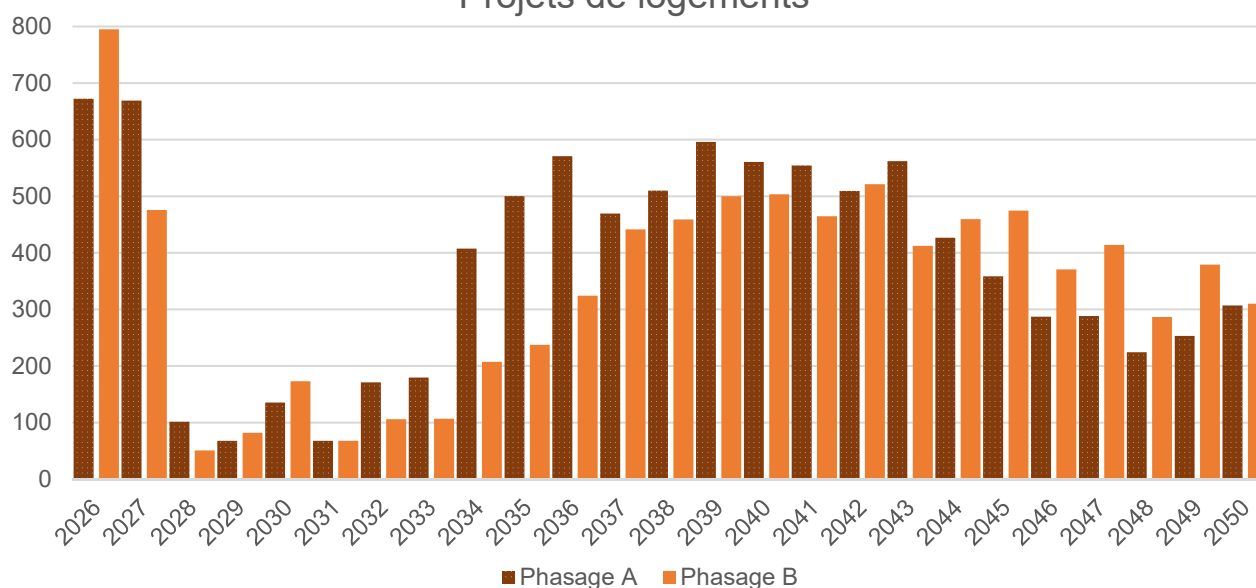
4.1 Scénarios d'évolution des enfants de 0-3 ans et des élèves de l'enseignement obligatoire

Phasage A (9'447 logements)

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037
HBM	161	144	0	0	0	0	25	37	60	80	68	62
Autres subv.	114	102	0	0	0	0	18	26	43	57	48	44
Locatif libre	316	316	51	34	68	34	82	85	196	240	277	227
PPE	81	106	51	34	68	34	46	31	108	123	178	137
Total	673	669	101	68	135	68	171	179	407	500	571	469

	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
HBM	17	73	78	112	73	85	51	45	28	51	54	61	74
Autres subv.	12	51	55	80	52	60	36	32	20	36	38	43	52
Locatif libre	253	289	271	263	245	270	207	174	140	138	105	119	144
PPE	228	183	157	99	139	146	133	107	99	63	27	30	37
Total	510	596	561	554	509	562	426	358	287	288	224	253	307

Projets de logements



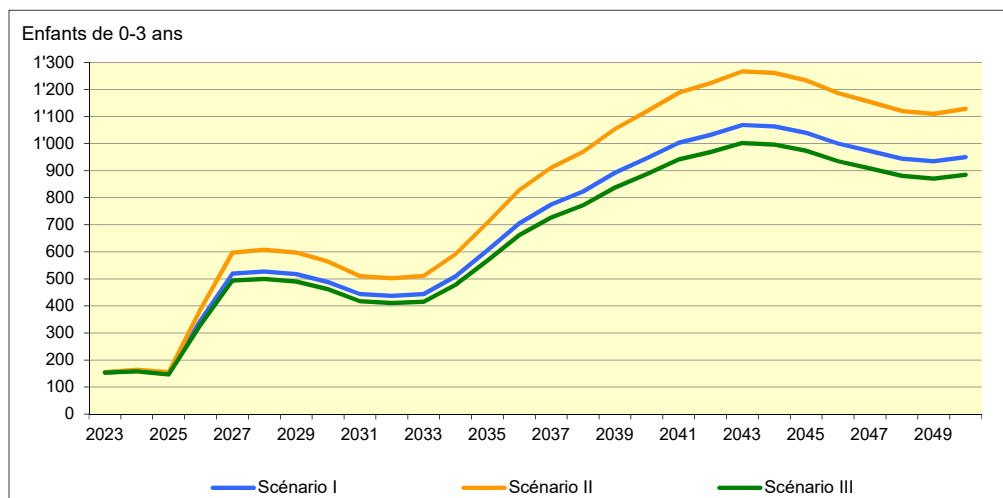
Précision : au-delà de 2050

S'appuyant sur les projections de population de l'OCSTAT, le modèle utilisé ici ne peut dépasser le terme de 2050. Cependant, des projets de logements en lien avec le Grand Projet PAV existent au-delà de cette date, jusqu'en 2066 selon les données les plus récentes (environ 2'450 ou 1'650 logements selon le phasage). Aussi doit-on être conscient que les effectifs d'enfants comme d'élèves continueront selon toute vraisemblance à croître au-delà de 2050 dans le périmètre étudié ici.

4.1 Praille - Acacias - Vernets - Scénarios d'évolution - Phasage A

Graphique 1

PAV : évolution du nombre d'enfants de 0-3 ans par rapport à 2022



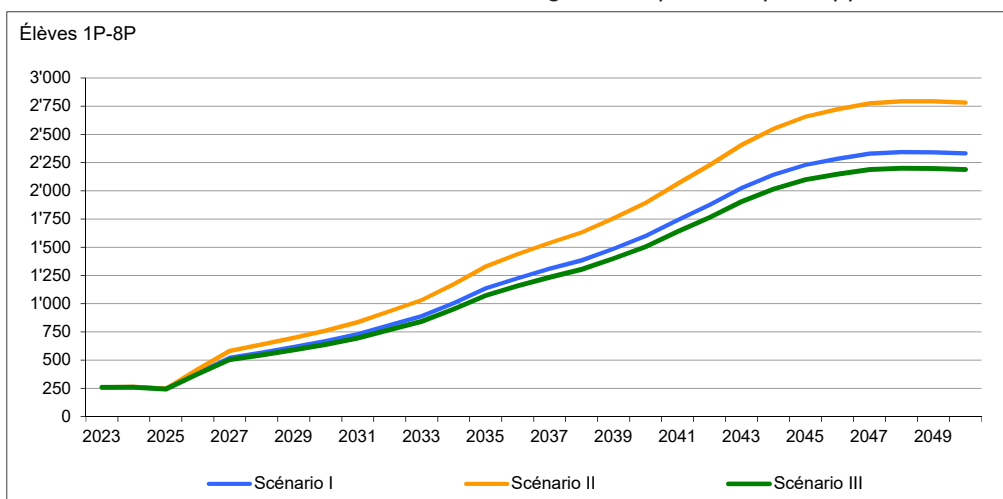
Situation au 31 décembre 2022 : 156 enfants de 0-3 ans

Graphique 1

Les effectifs devraient commencer à croître à partir de 2026, pour atteindre un maximum pouvant aller d'environ 1'000 à près de 1'300 enfants de 0-3 ans en 2043.

Graphique 2

PAV : évolution du nombre d'élèves de l'enseignement primaire par rapport à 2022



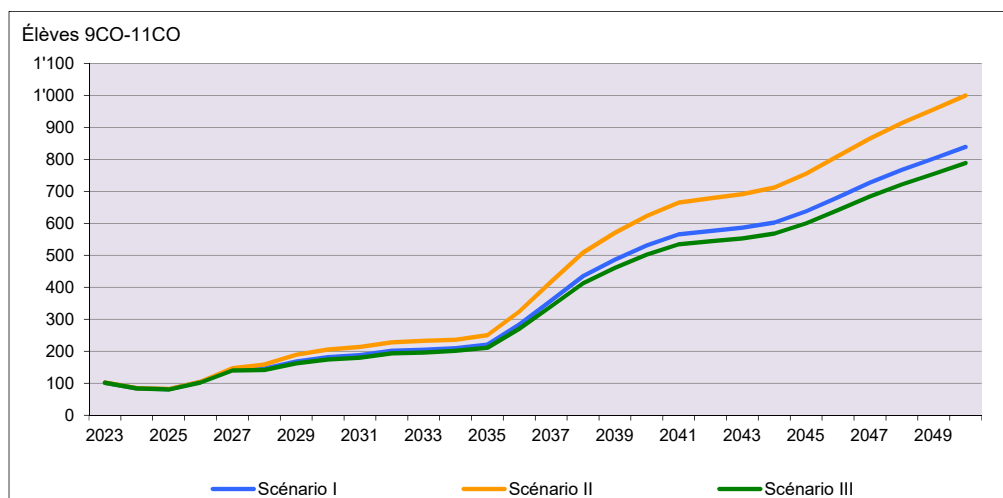
Situation au 31 décembre 2022 : 269 élèves de l'enseignement primaire

Graphique 2

Les effectifs devraient croître régulièrement à partir de 2026, pour se stabiliser autour d'environ 2'200 à 2'800 élèves en 2048.

Graphique 3

PAV : évolution du nombre d'élèves de l'enseignement secondaire I par rapport à 2022



Situation au 31 décembre 2022 : 93 élèves de l'enseignement secondaire I

Graphique 3

Les effectifs devraient commencer à croître à partir de 2026 et pourraient atteindre un niveau de 800 à 1'000 élèves environ à l'horizon 2050.

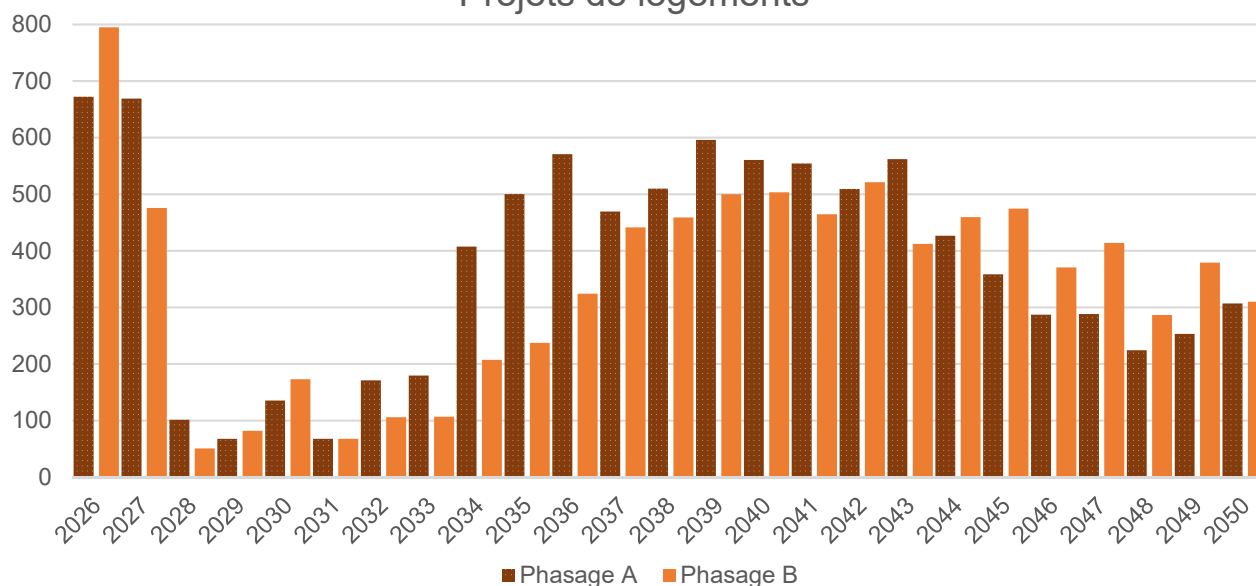
4.2 Scénarios d'évolution des enfants de 0-3 ans et des élèves de l'enseignement obligatoire

Phasage B (8'619 logements)

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037
HBM	183	102	0	0	21	0	9	19	30	38	43	61
Autres subv.	129	72	0	0	15	0	7	13	21	27	31	43
Locatif libre	375	225	25	41	84	34	52	51	100	114	157	213
PPE	108	76	25	41	53	34	38	24	56	59	93	124
Total	795	475	51	82	173	68	106	107	207	237	324	441

	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
HBM	52	51	63	61	76	61	71	73	49	55	34	56	54
Autres subv.	37	36	45	43	54	43	51	52	35	39	24	40	38
Locatif libre	223	244	244	225	251	199	221	228	179	200	139	182	148
PPE	148	170	152	136	139	109	117	121	107	119	90	101	70
Total	459	500	503	465	521	412	459	474	370	414	286	379	310

Projets de logements



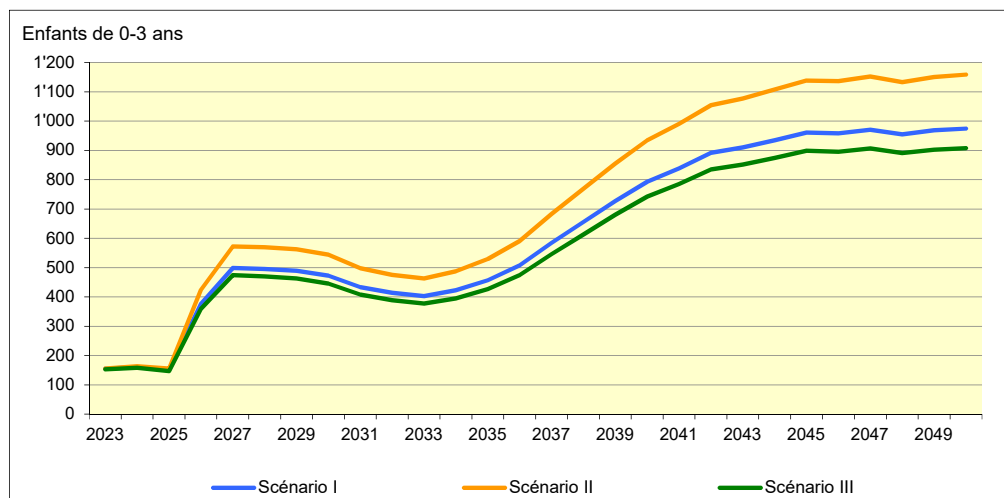
Précision : au-delà de 2050

S'appuyant sur les projections de population de l'OCSTAT, le modèle utilisé ici ne peut dépasser le terme de 2050. Cependant, des projets de logements en lien avec le Grand Projet PAV existent au-delà de cette date, jusqu'en 2066 selon les données les plus récentes (environ 2'450 ou 1'650 logements selon le phasage). Aussi doit-on être conscient que les effectifs d'enfants comme d'élèves continueront selon toute vraisemblance à croître au-delà de 2050 dans le périmètre étudié ici.

4.2 Praille - Acacias - Vernets - Scénarios d'évolution - Phasage B

Graphique 1

PAV : évolution du nombre d'enfants de 0-3 ans par rapport à 2022



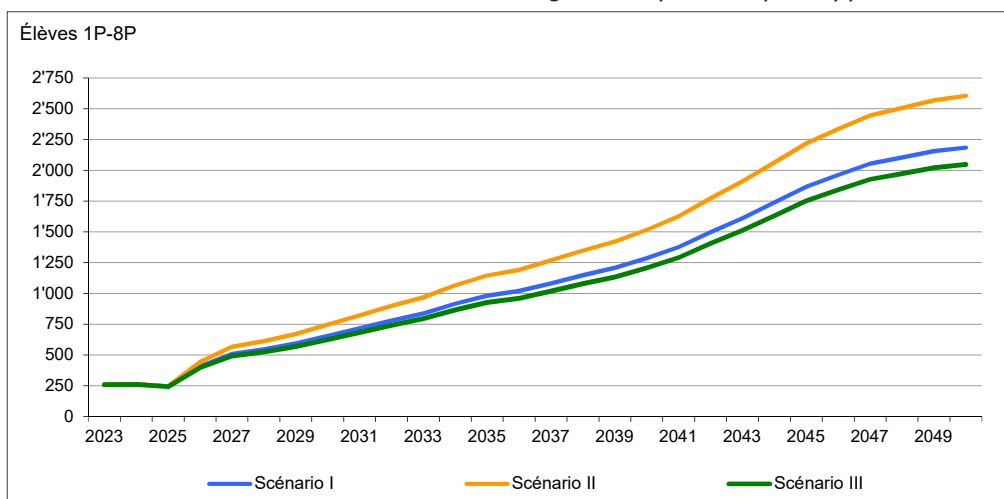
Graphique 1

Les effectifs devraient commencer à croître à partir de 2026, pour atteindre un niveau pouvant aller d'environ 900 à un peu plus de 1'150 enfants de 0-3 ans en 2050.

Situation au 31 décembre 2022 : 156 enfants de 0-3 ans

Graphique 2

PAV : évolution du nombre d'élèves de l'enseignement primaire par rapport à 2022



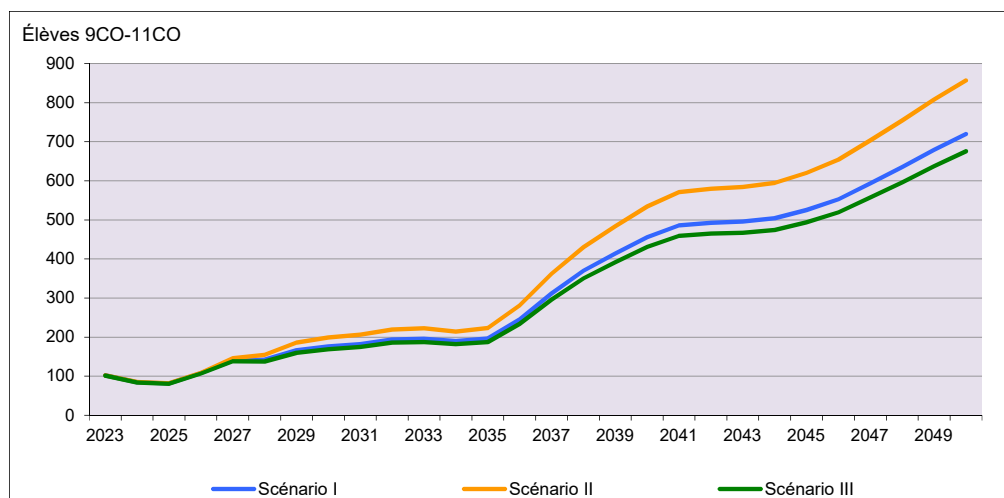
Graphique 2

Les effectifs devraient commencer à croître à partir de 2026, pour atteindre un niveau compris entre environ 2'050 et 2'600 élèves en 2050.

Situation au 31 décembre 2022 : 269 élèves de l'enseignement primaire

Graphique 3

PAV : évolution du nombre d'élèves de l'enseignement secondaire I par rapport à 2022



Graphique 3

Les effectifs devraient commencer à croître à partir de 2026 et pourraient atteindre un niveau de 675 à 850 élèves environ à l'horizon 2050.

Situation au 31 décembre 2022 : 93 élèves de l'enseignement secondaire I

Récentes publications du SRED en matière de prévisions d'effectifs scolaires

Prévisions cantonales

- Prévisions cantonales des effectifs d'élèves de l'enseignement régulier obligatoire et de l'enseignement spécialisé. Prévision à 4 ans de terme : 2024-2027. Genève : SRED (2024).
- Prévision des effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire II. Prévision à 4 ans de terme : 2023-2026. Genève : SRED (2023).
- Documents disponibles sur la page <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/previsions-effectifs-eleves>

Prévisions localisées

- Tableau de bord de l'évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement primaire à un niveau local. Horizon 2023-2026. Genève : SRED (2023).
- Tableau de bord de l'évolution des effectifs d'enfants d'âge préscolaire à un niveau local. Horizon 2023-2026. Genève : SRED (2023).
- Documents synthétiques pour chacune des communes participant à l'exercice prévisionnel (2022 ou 2023).
- Documents disponibles sur les pages :
Enfants préscolaires : <https://www.ge.ch/document/previsions-estimations>
Élèves du primaire : <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/previsions-effectifs-eleves>

Projections d'effectifs en lien avec les Grands Projets

- Documents disponibles sur la page <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/previsions-effectifs-eleves>

Note d'information du SRED

- No 85, «Prévisions cantonales d'effectifs d'élèves de l'enseignement public pour la période 2023-2026 : synthèse», juin 2023.
<https://www.ge.ch/document/32440/telecharger>